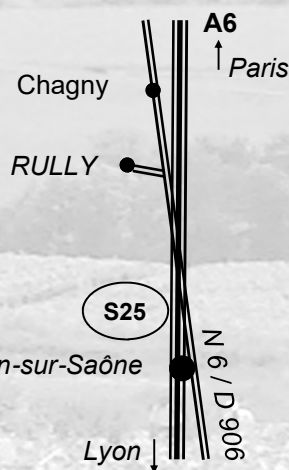
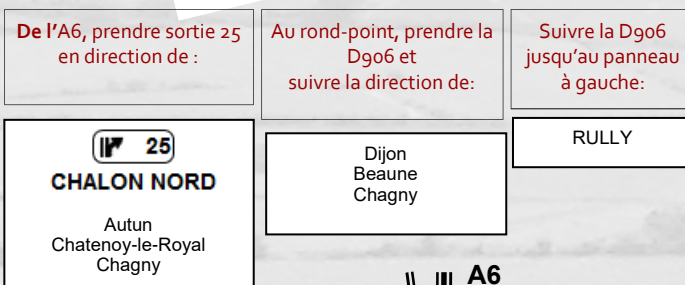


# CHARTRE


## Un vigneron indépendant :

- respecte son terroir,
- travaille sa vigne,
- récolte son raisin,
- vinifie et élève son vin,
- élabore son eau-de-vie,
- met en bouteille sa production dans sa cave,
- commercialise ses produits,
- se perfectionne dans le respect de la tradition,
- accueille, conseille la dégustation et prend plaisir à présenter le fruit de son travail et de sa culture.

# PLAN D'ACCES RULLY



**Départ de 10h30 à 14h00**  
de la salle des Fêtes de RULLY

 Suivez les actualités Facebook  
« Marche gourmande Vins et Gourmands en Promenade »



Dimanche 11 Juin 2017  
**RULLY**

Parcours ludique & musical de 8 km autour de l'appellation RULLY

Organisé par la Fédération des Vignerons Indépendants de Saône et Loire



Des vins et des personnalités authentiques



Mille & 1 Saveurs<sup>+</sup>  
Traiteur



**Fédération des Vignerons Indépendants de Saône et Loire**  
520, Av. Maréchal de Lattre de Tassigny  
71000 Mâcon  
Tel : 03.85.27.91.99  
E mail : [contact@fvi71.fr](mailto:contact@fvi71.fr)  
Site internet : [www.fvi71.fr](http://www.fvi71.fr)



**VINS ET GOURMANDS EN PROMENADE**

## MENU

Au fur et à mesure des étapes,  
vous trouverez :

*Apéritif*

\*\*\*

*Salade italienne aux copeaux de parmesan*

\*\*\*

*Persillé de saumon frais et fumé,  
fine mayonnaise au curry*

\*\*\*

*Jambon à la broche et son gratin dauphinois  
accompagné de l'appellation Rully*

\*\*\*

*La Ronde de fromages du terroir*

\*\*\*

*Tiramisu aux framboises*



A l'arrivée :

Résultat du jeu du vin mystère, avec des lots  
de bouteilles à gagner

Finale de la journée en musique

## DEGUSTATIONS

Et bien sûr, les dégustations des Vins des  
Vignerons Indépendants de Saône-et-Loire

Retrouvez  
tous les vins, du Beaujolais  
à la Côte Chalonnaise,  
en passant par le Mâconnais  
et les Maranges  
Bien sûr, une attention toute  
particulière sera portée  
à l'appellation  
« RULLY »

## ANIMATIONS

Animations Musicales

Le jeu du Vin Mystère

Nous vous informons que cette manifestation aura lieu par  
n'importe quel temps et qu'en cas de non  
participation le montant de l'inscription restera acquis.

Les inscriptions se feront dans la limite des  
places disponibles.

Les chèques seront débités après la marche.

## INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à découper et à retourner à :  
Fédération des Vignerons Indépendants  
avant le 26 mai 2017



Mlle, Mme, M. ....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Fax : ..... Tél. ....

E-mail : .....

Demande de réservation :

..... Adultes x 32 € = ..... €

..... Enfants (-12ans) x 15 € = ..... €

Soit un montant total de .....

Ci-joint un chèque à l'ordre de :

**Fédération des Vignerons Indépendants 71**

- Départ Salle des Fêtes, toutes les 15 minutes par groupe (entre 10h30 et 14h00).
- Heure de départ souhaitée : .....
- Nom du groupe : .....

Vous recevrez par courrier l'heure de votre départ et nous vous rappelons que les enfants sont impérativement accompagnés des parents. Les participants attestent avoir été préalablement informés par la fédération des Vignerons Indépendants qu'aucune garantie "individuelle accident" (décès, invalidités, indemnités journalières, frais médicaux-chirurgicaux, assistance...) n'est souscrite pour les activités de loisirs, marche, cyclotourisme. Ils renoncent à tout recours notamment de défauts d'information sachant qu'il est possible à titre individuel de souscrire de telles garanties. La fédération des Vignerons Indépendants décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets personnels.

Signature :

